
Consultation publique CUSM – Campus de la montagne

Compte rendu de la rencontre préparatoire avec les représentants du promoteur

Date : 30 mai 2011

Heure : 9h

Lieu : Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe 14^e étage

Étaient présents :

Du Centre Universitaire de Santé McGill – CUSM (promoteur) :

- M. Pierre Major, directeur associé à la planification et à la construction du Projet de redéploiement du CUSM
- Mme Caroline Phaneuf, conseillère senior, projet de redéveloppement, nouveau CUSM

De l'Office de consultation publique de Montréal :

- Mme Hélène Laperrière, présidente de la Commission;
- Mme Nicole Brodeur, commissaire;
- M. Jean Caouette, commissaire;
- M. Richard Brunelle, secrétaire de la commission;
- Mme Charlotte Horny, analyste de la commission.

1. Ouverture de la rencontre

La présidente souhaite la bienvenue aux participants et invite chacun à se présenter. La présidente rappelle l'objectif de la réunion, qui est de réviser les étapes de la procédure de consultation. Elle rappelle également la nécessité de préserver le devoir de réserve des commissaires. Dorénavant, les communications devront, le cas échéant, passer par l'analyste de la commission.

2. Cadre de la consultation publique

La présidente de la commission rappelle le mandat du Comité exécutif de la Ville de Montréal, comprenant cinq (5) éléments particuliers sur lesquels la Commission est appelée à porter son attention, sans toutefois s'y limiter.

Un document décrivant le cheminement de la consultation ainsi que le code de déontologie des commissaires sont distribués.

3. Déroulement de la consultation publique

La présidente expose le déroulement des séances publiques. La séance publique d'information aura lieu le lundi 6 juin 2011 et, au besoin, une seconde séance se tiendra le mardi 7 juin. L'objectif des séances d'information est de présenter le projet et de répondre aux questions du public et de la commission. La présidente présente en détail les règles habituelles pour assurer le bon déroulement de cette soirée d'information.

Les séances d'audition des opinions débiteront le 27 juin, et se poursuivront, au besoin, les jours suivants. Au moment des séances d'audition des opinions, les personnes inscrites seront invitées à présenter leur mémoire à la commission qui pourra par la suite poser quelques questions afin de bien cerner les propos du participant.

4. Séance d'information et de question du lundi 6 juin 2011

La présidente expose le déroulement de la séance d'information : la première partie est consacrée à la présentation du projet, d'abord par le promoteur ensuite par la Ville, la seconde partie est consacrée aux questions du public, à raison de deux questions par personne, et de la commission. Elle précise que cette séance est l'occasion pour le promoteur de fournir toute l'information utile à se faire une opinion. Elle mentionne la possibilité pour lui de fournir une réponse ou un document complémentaire dans les jours qui suivent la séance d'information.

À cet effet, M. Major fait référence à la demande qui lui a été faite de la part de l'OCPM de déposer des informations sur le plan fonctionnel et technique (PFT) de l'Hôpital général de Montréal. Il explique à la Commission la distinction entre le PFT et le Plan clinique, ce dernier étant le plus pertinent pour la compréhension de l'organisation interne de l'hôpital. Il ajoute que son service est en train de préparer ces informations et les déposera auprès de l'OCPM. M. Major annonce ensuite qu'il déposera le jour même l'avis préliminaire du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine.

Le promoteur fera sa présentation en français et mettra à la disposition du public des copies en langue anglaise.

5. Questions et enjeux liés au projet

La Commission attire l'attention du promoteur sur certains aspects qu'il pourrait préciser lors de sa présentation, tels que le cheminement du projet et l'étape d'approbation à laquelle il en est rendu auprès du ministère de la Santé et des Services Sociaux ou encore l'échéancier de réalisation des différentes composantes du projet.

M. Major répond que les éléments évoqués par la commission seront pris en compte dans la préparation de leur présentation lors de la séance d'information. Il ajoute que des précisions concernant les taux d'implantation devraient être apportées d'ici-là.

Fin de la rencontre : 10h15